

## Lignes régulières Bailly-Carrois :

L'arrêt de bus "Mairie annexe" de Bailly-Carrois pour les lignes régulières est définitivement déplacé à la place du qué dès le 02 avril 2026.

Toutefois, pendant toute la semaine, le chauffeur continuera à s'arrêter si des voyageurs attendent à l'ancien arrêt.

Merci de votre compréhension